

plioient, que les Heretiques devenoient trop puissans, & que les discours des Predicateurs & des Missionnaires qu'on envoioit pour les convertir, étoient inutiles; le Pape Innocent III. établit (selon quelques uns) un nouveau Tribunal qui regardoit les matieres de la Foi, pour punir severement les Heretiques, & qui fut appelé l'Office de l'Inquisition; & comme les Heretiques Albigeois faisoient de grands defordres dans le Languedoc, le Pape nomma pour Inquisiteur saint Dominique qui y travailloit pour lors à la conversion de ces Heretiques. Mais les Historiens de son Ordre ne sont point d'accord touchant l'année que ce Tribunal fut établi, plusieurs Auteurs pretendent que saint Dominique n'exerça point cet emploi, & que ce ne fut que l'an 1232. que le Pape Gregoire IX. attribua le Tribunal de l'Inquisition de Toulouse aux Religieux de son Ordre, qui est le premier qui ait été établi.

Quoi qu'il en soit, l'Inquisition passa en Pologne, en Italie, & en plusieurs autres Provinces où les Dominicains exercerent l'Office d'Inquisiteurs. Mais ces Offices étant passés en d'autres mains dans la plûpart de ces Provinces; ils ne leur sont restés qu'en quelques lieux d'Italie où ils l'exercent avec autorité dans trente-deux Tribunaux, en autant de villes, aussi bien que dans celle d'Avignon & de Cologne; mais seulement en qualité d'Inquisiteurs Provinciaux, & comme delegués des Cardinaux qui composent la Congregation du saint Office à Rome, & qui sont Inquisiteurs Generaux. Autrefois le General de l'Ordre de saint Dominique nommoit ces Inquisiteurs; mais presentement ils sont institués par le Pape, ou par la Congregation du saint Office. Cette Congregation par un Privilege accordé à l'Ordre de saint Dominique, se tient au Couvent de la Minerve, tous les Mercredis, dans l'appartement du General de cet Ordre qui y assiste avec le Maître du sacré Palais, & le Commissaire du saint Office, qui est aussi Religieux du même Ordre, & qui fait sa demeure ordinaire dans le Palais du saint Office. Le Secretaire de la Congregation de l'Index des Livres défendus, composée de plusieurs Cardinaux, est toujours aussi de l'Ordre de S. Dominique.

Il y a encore à present deux Inquisitions en France, l'une à Toulouse, & l'autre à Carcassonne, mais sans autorité. Les Dominicains ne laissent pas toujours de se faire pourvoir par